

République française / Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports / Secrétariat général / Direction des affaires juridiques / Sous-direction des affaires juridiques de l'enseignement scolaire, de la jeunesse et des sports / Bureau des consultations et du contentieux relatifs aux établissements et à la vie scolaire / Bureau DAJ A1

Expéditeur : ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Destinataire : Conseil d'Etat

Objet : pièces jointes au mémoire en défense du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports dans l'instance n° 450751

Référence : article R. 412-2 du code de justice administrative (inventaire détaillé)

Deux pièces-jointes

PJ n°1 : note de service du 11 mars 2021 relative aux modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021, pour l'année scolaire 2020-2021, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

PJ n°2 : note de service du 9 février 2021 relative à l'épreuve de philosophie à compter de la session 2021 : modification